

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 14 janvier à 17 H 30, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 10 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Marie-Jo CAYOL, doyenne du Conseil Municipal.

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de suffrages exprimés :	14

Nombre de voix pour :	selon détails ci-dessous
Nombre de voix contre :	
Nombre d'abstentions :	

Présents : Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Cécile LAPEYRE, Jean LAPEYRE, Alain LAURENS, Alain MANIVEL, Stéphane PATRAS, Frédérique PRAL, Jean-Marie PRAYER, Jacqueline PUGET, Marie-Paule ROGOU, Jean-Louis SERRES

Excusés/pouvoirs : Amélie MARRIQ (pouvoir donné à MP. ROGOU), Jérémy SARRAZIN (pouvoir donné à S. PATRAS)

Absents : Fabien SERRES

Secrétaire de séance : Cécile LAPEYRE

Objet : Election du Maire

Vu l'article L2122-7 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.2121-8 du CGT, qui précise que la séance est ouverte sous la présidence du doyen des membres du conseil municipal,

Vu l'article L.2121-15 du CGCT, qui précise le plus jeune des membres du conseil municipal est déclaré secrétaire de séance,

Considérant la démission de 11 conseillers municipaux en 2022,

Considérant l'élection de 9 conseillers municipaux le 03 juillet 2022,

Considérant la démission du maire le 08/11/2022,

Considérant que deux sièges n'étaient par pourvus au sein du conseil municipal, des élections ont été organisées le 08/01/23, selon l'article L.2121-15 du CGCT, afin d'élire deux nouveaux conseillers,

Il est procédé à l'élection du Maire au scrutin secret,

Candidat déclaré : Alexandra BUTEL

- Nombre de bulletins dans l'urne : 14
- Alexandra BUTEL obtient : 11 voix
- Bulletin Blanc : 01
- Alain MANIVEL, qui ne s'est pas porté candidat, obtient 2 voix

Le Conseil Municipal, après avoir procédé au vote à bulletin secret et à la majorité absolue :

- **PROCLAME** Mme Alexandra BUTEL Maire de la Commune du Dévoluy (Procès-verbal de l'élection en pièce jointe)

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 17-01-2023
Publié le : 17-01-2023
Affiché le : 17-01-2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Alexandra BUTEL

